

Prix aux « journalistes meilleurs producteurs sur le civisme fiscal ».

1. Contexte

Dans le cadre de la célébration de la Journée du Contribuable, édition 2018 qui aura lieu au chef-lieu de la province Makamba en date du 5 Décembre 2018, l'Office Burundais des Recettes voudrait valoriser le travail des journalistes en primant les meilleurs producteurs. Pour cette année, ces prix seront décernés en fonction de la qualité et la quantité des productions faites dans le domaine fiscal. Les prix seront décernés aux meilleurs producteurs radio (émissions et/ou reportages) ; TV (émissions et/ou reportages) ; presse écrite (article de presse) et presse en ligne (article en ligne).

2. Conditions de participation :

- Etre journaliste burundais local, correspondant ou accrédité,
- Avoir une carte de presse du CNC ou tout autre document du même organe prouvant sa reconnaissance
- Avoir un contrat avec un organe de presse local, régional ou international.
- Présenter l'article/émission/reportages sur le support qui prouve sa diffusion (l'exemplaire ou la copie scannée du journal contenant l'article, un CD/DVD ou flash disc contenant le reportage ou l'émission complète pour les producteurs /journalistes radio et/ou TV)

3. Caractéristiques de l'article/émission/reportages

- Les publications faites au cours de la période du 1er janvier au 31 Octobre 2018.
- Les catégories considérées : presse écrite, presse en ligne, radio, télévision.
- Langues acceptées : Kirundi, Français, Anglais et Kiswahili;
- Le titre et le corps de l'article/émission/reportages doivent refléter les aspects liés au civisme fiscal (paiement des impôts et taxes ; l'usage de la facture standardisée agréée par l'administration fiscale ; la lutte contre la fraude fiscale, douanière et la contrebande ou toute autre activité de l'OBR en matière fiscale et douanière).

NB : Les publications/diffusions qui n'auront pas été publiées ou diffusées par des organes de presse reconnus par le Conseil National de la Communication ne seront pas considérées.

4. Dossier à soumettre :

- Une lettre de transmission adressée à Monsieur le Commissaire Général de l'Office Burundais des Recettes (OBR) avec pour objet : « **Participation au Concours des journalistes meilleurs producteurs sur le civisme fiscal, JC 2018** » avec précision du genre de média pour lequel vous travaillez;
- Une copie de contrat entre le journaliste et l'organe de presse qui l'emploie ou qui l'a désigné comme correspondant ou tout simplement une attestation de reconnaissance.
- Une copie de la carte du CNC.
- Les éléments publiés sur les supports indiqués.

5. Période de soumission :

Les journalistes intéressés sont priés de déposer leurs dossiers physiques au siège de l'OBR, Immeuble VIRAGO, au Service de réception du Courrier, situé juste à l'entrée, au Rez-de-chaussée de l'Immeuble, **du 1^{er} au 15 Novembre 2018.**

Aucun dossier déposé en marge de cette période ne sera reçu.

Pour plus d'éclaircissements, Contacter : 22 28 21 39/22 28 21 40 ou écrivez aux emails suivants : stany.ngendakumana@obr.gov.bi avec copie à : fiacre.muhipundu@obr.gov.bi .